



VOITURES RADARS PRIVATISÉES

Où et quand frappent-elles ?

Surprise ! Auto Plus s'est procuré l'historique complet de l'activité de toutes les voitures radars privatisées en 2023. Soit près de 13 millions de contrôles de vitesse, réalisés dans 55 départements, qui en disent long sur cette "menace fantôme"...

Elles ne sont peut-être pas les plus rentables de la flashosphère, mais lorsqu'elles vous ont dans le viseur, vous n'avez quasiment aucune chance de les repérer. Et encore moins de leur échapper. Elles, ce sont les voitures radars confiées, depuis 2018, à des chauffeurs privés. Banalisées et de grande série, elles circulent désormais incognito dans huit régions "privatisées" (en bleu dans la carte ci-dessous), en attendant que les cinq dernières le soient à leur tour (trois le seront en 2025*). De leur activité, on ne connaît que très peu de choses tant la Sécurité routière reste discrète sur le sujet. Tout juste savons-nous que chacune d'elles flashe, en moyenne, 3 700 fois sur 12 mois, qu'elles affectionnent les itinéraires sécurisés et qu'elles parcourent entre 60 000 et 130 000 km par an. Pour le reste, il faut savoir chercher pour

dénicher quelques pépites... Comme dans le fichier détaillé des vitesses relevées par les voitures radars à conduite externalisée en 2023. Une colossale base de données de 661 mégaoctets (!), qui révèle le parcours précis des si furtives voitures radars dans les régions privatisées. Une mine d'or, que nous avons décortiquée et analysée pour en tirer le meilleur, mais aussi quelques anecdotes croustillantes. Comme le fait très étrange qu'aucune de ces autos n'a flashé entre le 28 mai et le 1er juin 2023; qu'à l'inverse, leur plus grosse journée de labeur a été le 12 octobre (92 936 contrôles, contre 34 700 de moyenne quotidienne); que les plus gros excès de vitesse relevés ont été deux jolis 249 km/h: l'un dans le Nord sur l'A22 (limitée à 110 km/h), l'autre dans la Sarthe sur l'A28 (130 km/h)... Passionnant, on vous dit! Mais pas autant que ce qui suit...

12,7 millions de contrôles en 2023

Dans les huit régions privatisées, les voitures radars ont réalisé 12 666 427 contrôles au total. Cela semble beaucoup, mais ce chiffre correspond à l'ensemble des véhicules qu'elles ont croisés sur leur route.

9,9% d'infractions

Soit un véhicule sur dix verbalisé à cause d'une vitesse retenue trop élevée, c'est-à-dire celle mesurée, minorée de 10 km/h jusqu'à 100 km/h ou de 10% au-delà. On le rappelle: il ne s'agit pas d'une "tolérance", mais d'une marge technique appliquée pour compenser le droit à l'erreur du radar.

Le mardi, ça dépoté!

Avec 17,8% des contrôles, c'est le jour le plus surveillé. Suivent le mercredi (17,5%), le jeudi (16%), le vendredi (15%) et le lundi (14%). Cela baisse le samedi (10,7%), et le dimanche est le moins répressif des jours de la semaine (9%).

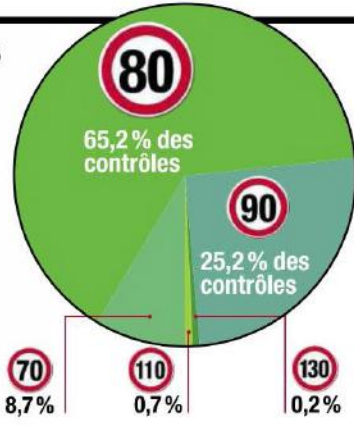
329 jours d'activité

Si, en moyenne, elles sont sur nos routes une bonne partie de l'année, les voitures radars privatisées circulent quand même beaucoup plus en Gironde (356 jours/an), dans les Deux-Sèvres (351) et en Moselle (350) que dans le Territoire de Belfort (280), la Somme (277) ou l'Aisne (276).



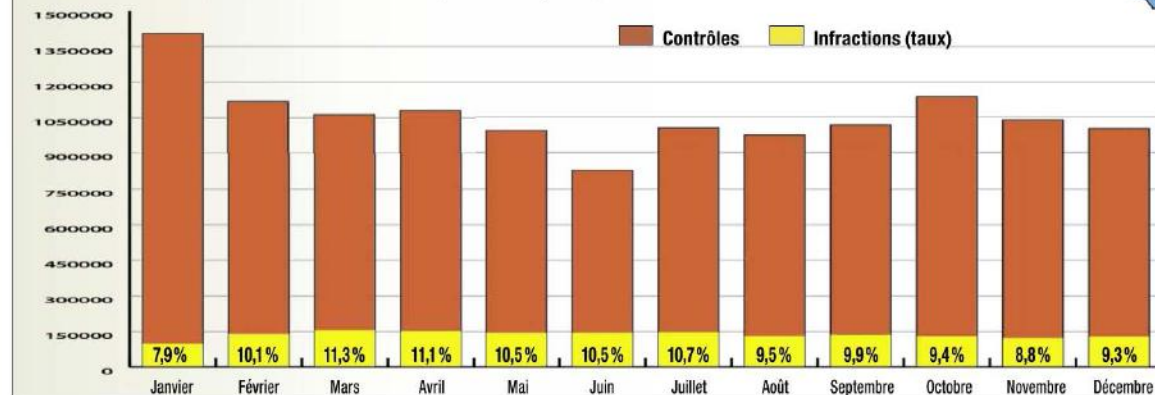
Risque maximum sur les routes limitées à 80 ou à 90 km/h

On avait déjà eu un bon aperçu de l'activité des voitures radars privatisées en 2021**, le nouveau jeu de données 2023 ne fait que confirmer un point clé: l'immense majorité des contrôles a lieu sur des routes où la vitesse est limitée à 80 ou 90 km/h. La nouveauté, c'est que la part du réseau à 70 km/h surveillé a augmenté, passant de 2,5% à 8,7% des relevés. Par ailleurs, les voies rapides sont celles où il y a le moins de contrôles (106 026), mais le plus fort taux d'excès de vitesse (20,2%, soit 21 399). On note aussi deux autres enseignements: alors qu'on compte 10,8% d'infractions sur les routes à 80 km/h, la proportion tombe à 6,3% sur celles à 90 km/h. Enfin, comme en 2021, les voitures radars ne flashent toujours pas dans les agglomérations limitées à 50 km/h et très peu sur les rocades.



La saison des prunes, c'est toute l'année

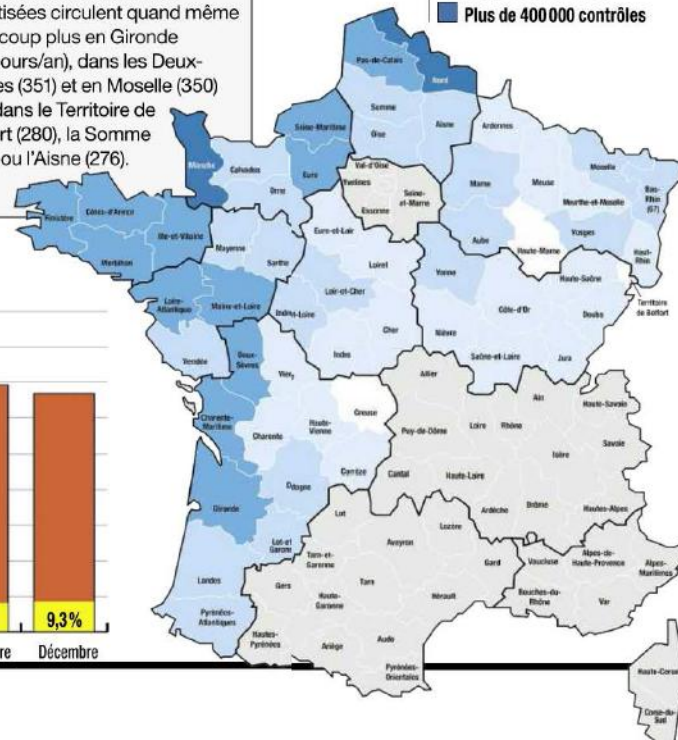
Après un mois de janvier tonitruant, le volume des contrôles réalisés par les voitures radars privatisées a été réparti à peu près équitablement sur le reste de l'année 2023, excepté un creux notable en juin pour cause de journées chômées. A l'inverse, le taux d'infractions était au plus bas en janvier, avant d'osciller entre 9 et 11% ensuite.



De 30 000 à 500 000 contrôles par an, selon les départements

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la pression des voitures radars privatisées n'est pas la même dans la Creuse que dans le Nord, où il y a... seize fois plus de contrôles! Et chez vous, quel est le risque d'en croiser une ?

- Moins de 100 000 contrôles
De 100 000 à 199 999
De 200 000 à 299 999
De 300 000 à 400 000
Plus de 400 000 contrôles



Les huit régions en bleu sur la carte ayant été privatisées durant toute l'année 2023, il est possible de comparer l'activité des voitures radars entre elles. Et ce sur trois points: le nombre de contrôles (de 31 377 à 499 366); le taux d'infractions relevées (de 6 à 14%) et leur volume (de 2 425 dans la Creuse à 44 187 en Ile-et-Vilaine).

Des écarts énormes, qui s'expliquent à la fois par le contingent local de voitures radars privatisées en circulation, mais aussi par la densité du réseau et du trafic qu'elles surveillent.

Quant aux cinq régions grisées, il n'existe aucune statistique à leur sujet. Et pour cause, les voitures y sont encore aux mains des policiers et des gendarmes. Mais plus pour longtemps...

Table with 6 columns: Départements, Contrôles en 2023, Infractions relevées (taux), and two columns for comparison. Lists 90 departments with their respective control counts and infraction rates.